

Quimperlé  
Communauté

Lorient  
Agglomération

Communauté de  
Communes Blavet  
Bellevue Océan

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020



**Conseil de  
Développement**

Pays de Lorient



## SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
1- LES CHIFFRES CLÉS (infographie) .....	5
2 - LA STRATÉGIE.....	8
3 - LES FAITS IMPORTANTS .....	9
4 - LES TRAVAUX .....	11
Publication des « 87 idées citoyennes ».....	11
Les groupes de travail.....	12
5 - LE RÉSEAU DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT BRETONS.....	24
6 - LE CONTRAT DE PARTENARIAT, COMITÉ UNIQUE DE PROGRAMMATION ET COMITÉ LEADER .....	26
7 - LA COMMUNICATION .....	28
Les outils.....	28
Les événements.....	29
Les publications .....	31
8 - LES TEMPS FORTS DE LA VIE INSTITUTIONNELLE.....	32
Charte de coopération entre Intercommunalité et Conseil de développement .	32
Les instances.....	32
Fonctionnement interne du CDPL .....	36
9 - BILAN FINANCIER .....	38
10 - COMPOSITION DU CDPL .....	39
Par collègue .....	39
Représentants conformément à l'article 88 de la loi NOTre des milieux : .....	39
11 - ORIENTATIONS 2021.....	40
Objectifs .....	40
Mise en œuvre .....	41



## PRÉAMBULE

*Parmi les 21 pays bretons, le pays de Lorient et son Conseil de Développement existent depuis 2002. Le pays de Lorient correspond à un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale dont les communes qui le composent élaborent un projet commun de développement.*

*Depuis 2018, il comprend trois intercommunalités : Quimperlé Communauté, Lorient Agglomération et la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan, comptant en tout 46 communes et pratiquement 290 000 habitants sur 1 500 km<sup>2</sup>.*

*Le Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) a connu une première étape de sa vie sans existence juridique propre, dans le giron de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Économique du Pays de Lorient "Audelor".*

*En 2015 il a franchi une étape importante en se structurant en association à part entière, autonome et dotée de moyens de fonctionnement autonomes dont l'emploi d'une chargée de mission.*

*L'année 2020 est une année hors-norme qui a vu, d'une part, un certain*

*nombre de ses membres s'engager dans les élections municipales et qui a subi, d'autre part, comme tout le monde ; la crise sanitaire.*

*Représentant la société civile, le CDPL donne des avis sur les politiques locales à l'échelle du pays et propose actions et orientations aux élus.*

*Conformément à ses statuts et à son règlement intérieur, l'association se réunit en assemblée générale composée de l'ensemble de ses membres, répartis en quatre collèges, composés comme suit :*

- Citoyens
- Associations
- Entreprises et partenaires sociaux
- Organismes publics et parapublics

*Elle est dotée d'un conseil d'administration de 25 membres maximum, élus parmi les adhérents et représentants des quatre collèges.*

*Le conseil d'administration confie la bonne marche de l'association et l'exécution de ses décisions à un bureau composé de six membres élus parmi les administrateurs.*



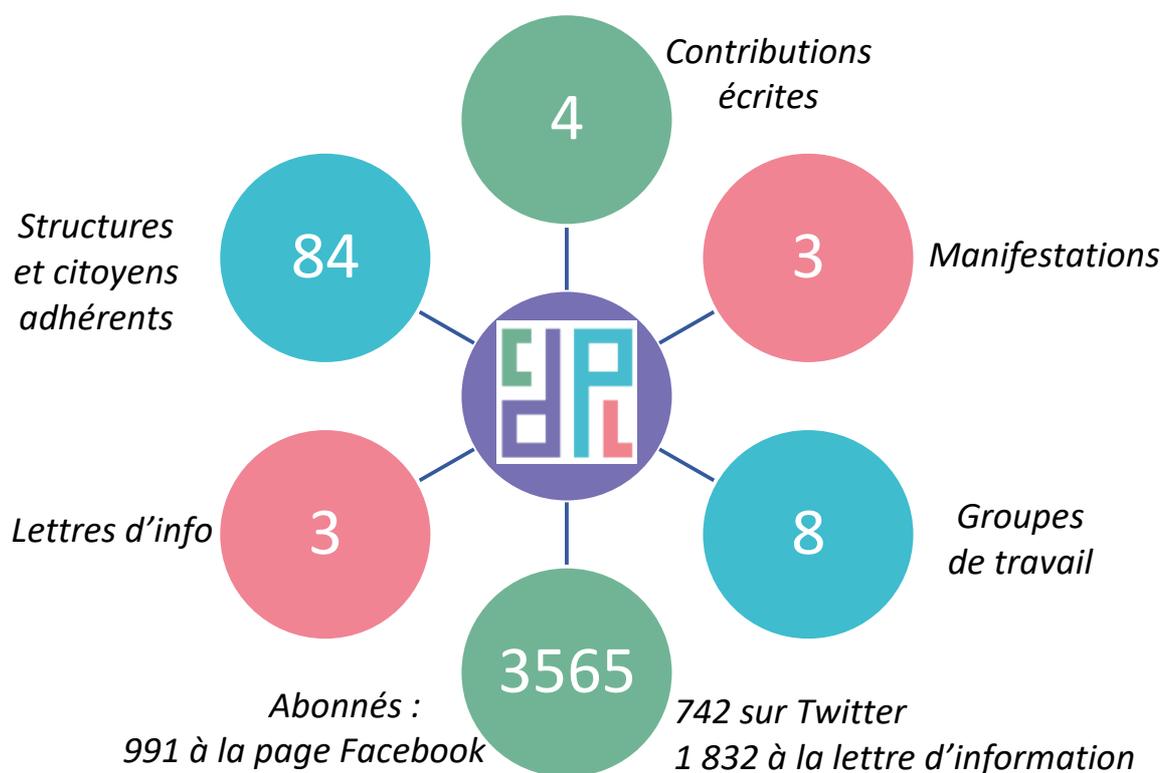
Conseil de  
Développement

Pays de Lorient





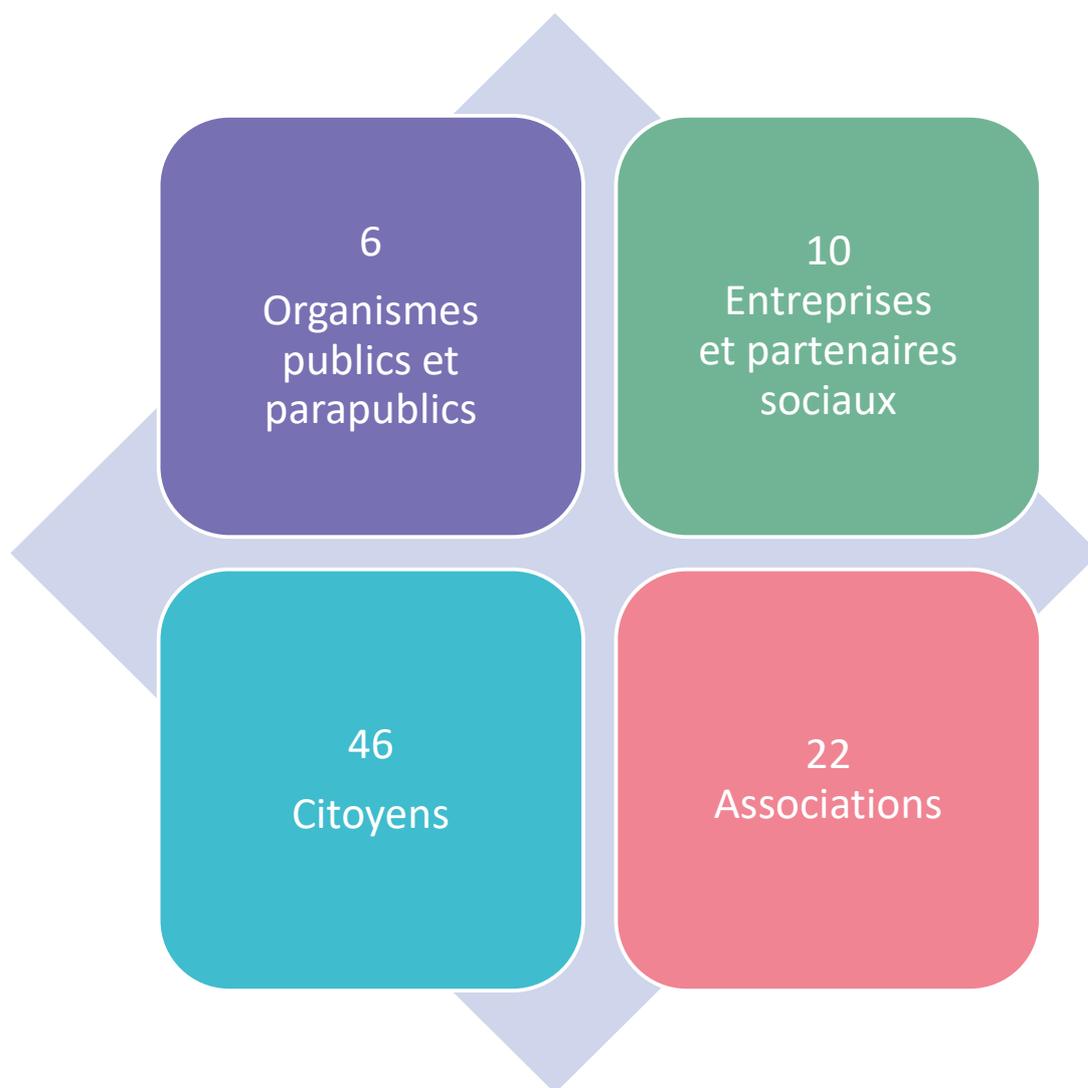
## 1- LES CHIFFRES CLÉS (infographie)





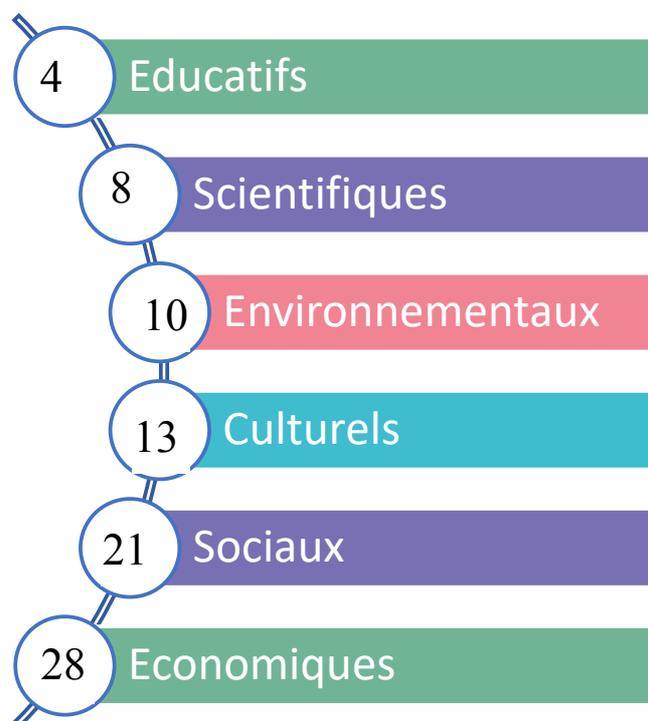
## Les membres du CDPL

En 2020, Le CDPL comptabilise 84 adhérents (structures ou citoyens) engagés dans les actions au sein des 4 collèges :





Selon les termes de la loi NOTRe, les adhérents sont issus des milieux :



48 hommes

36 femmes



51 : + de 50 ans

33 : - de 50 ans  
dont 4 - de 26 ans

Il est à noter que la présence des femmes est de plus en plus importante notamment dans les instances. Par contre, la catégorie des jeunes reste encore insuffisamment représentée.



## 2 - LA STRATÉGIE

Le CDPL s'est fixé comme objet social d'être « un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le pays de Lorient par une participation aux processus de décision et une capacité à organiser du débat public ». Pour cela il a défini une stratégie caractérisée par la définition :

- **d'une bannière** : « l'expertise citoyenne »
- **de cibles** : les collectivités territoriales (élus des trois intercommunalités et de la Région) ; la société civile avec des citoyens et les acteurs du territoire représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux et les membres de l'association elle-même.
- **d'une mission** : être un lieu d'échanges et de concertation entre les acteurs du territoire ; éclairer les choix de développement du territoire en réalisant des avis et informer, mobiliser la population et les acteurs locaux sur les enjeux du développement local.
- **d'une vocation** : faciliter le dialogue entre les élus et la société civile. Être un espace de réflexion et de proposition d'orientations nouvelles et d'actions.
- **d'une ambition** : intégrer l'avis de la société civile dans la gouvernance locale ce qui implique d'être représentatif du territoire, porteur d'idées nouvelles et reconnu par les élus. Pour cela, il est impératif de faciliter l'expression des citoyens et leur donner l'envie de participer à la démarche.
- **de valeurs** démocratiques, de valeurs éthiques et de valeurs culturelles. Le CDPL est garant de sa neutralité politique et de sa mission d'intérêt général.



### 3 - LES FAITS IMPORTANTS

Après une année 2019 qui a été marquée par la forte implication du CDPL dans les Réunions d'Initiatives Locales (plus de 500 personnes impliquées), le Conseil de Développement a décidé, dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale, de se recentrer sur des propositions d'actions permettant aux habitants du pays de Lorient de « bien vivre dans un environnement sain » dans le cadre d'un développement responsable de son territoire :

***Pays de Lorient, ambitions nouvelles,  
Pour sortir de la crise par le haut.***

La crise sanitaire et le confinement ont eu un impact sur l'activité du CDPL. Les groupes de travail n'ont pu se réunir et les événements n'ont pu être organisés pendant le premier trimestre et en fin d'année. Malgré tout, les publications ont pu être réalisées. Une réflexion sur le fonctionnement interne a également été entamée.

Les élections municipales ont également eu des conséquences sur le fonctionnement du conseil de développement. Plusieurs membres, dont certains actifs dans les instances décisionnelles, se sont engagés dans les élections municipales. Ces personnes se sont mises en retrait du CDPL, le temps de la période électorale.

Malgré toutes ces difficultés et un nombre d'adhésions au CDPL légèrement en baisse, les activités et contributions du Conseil ont été à la hauteur de la situation :

- Publication des "87 idées citoyennes" prélude à la réflexion sur le Projet de territoire
- Organisation d'un débat entre les candidats aux élections municipales de Lorient

- Soirée découverte du CDPL en prémices du renouvellement des instances du CDPL
- Publication "Pays de Lorient, ambitions nouvelles, pour sortir de la crise par le haut »
- Conférence « Économie Verte » - "Pour une économie régénératrice : Comment concilier développement économique, écologie et respect du vivant ? »
- Renouvellement du conseil d'administration et du bureau
- Mise en place d'un groupe de travail sur la "Rénovation thermique"
- Enquête interne sur le fonctionnement interne.

## 4 - LES TRAVAUX

### Publication des « 87 idées citoyennes »

---



Mouvements des gilets jaunes, effondrement de la participation électorale aux élections politiques ou professionnelles... Voilà des signes inquiétants pour notre démocratie ! Exprimer l'avis des citoyens, c'est la raison d'être des conseils de développement créés en 1999 et confortés par la récente loi NOTRe.

Aujourd'hui les habitants de Lorient ne vivent plus seulement sur leur commune de résidence mais sur un bassin de vie plus large, proche des périmètres des trois intercommunalités. De ce fait, les préconisations du CDPL doivent être prises en compte à la fois par les communes mais aussi par les intercommunalités, privée de lien direct avec les citoyens.

Les membres du CDPL, issus des différents milieux qui composent le Pays de Lorient souhaitent réaffirmer leur rôle auprès des candidats/futurs élus en proposant des idées fortes qu'ils jugent nécessaires pour le bon développement du territoire. Le but est de sensibiliser les futurs élus en suggérant des actions concrètes afin de permettre au territoire de mieux répondre aux aspirations des citoyens. Ce document « 87 idées citoyennes » en est le résultat, il correspond à la synthèse de longues réflexions issues des différents travaux du CDPL.



Il est décliné sur plusieurs thèmes :

- Rendre du pouvoir aux citoyens ;
- Santé et environnement au cœur des tous les projets ;
- Promouvoir toutes les alternatives à la voiture individuelle ;
- La culture pour tous ;
- Des villes et bourg où il fait bon vivre ;
- Du bon usage du numérique pour tous ;
- Des entreprises engagées dans une économie durable ;
- Un capité à préserver, une eau et une mer de qualité ;
- Une agriculture et une alimentation respectueuses de l'environnement ;
- Donner une image attractive du Pays de Lorient.

## Les groupes de travail

---



Malgré les conditions sanitaires, certains groupes de travail ont pu se maintenir et contribuer à la réflexion locale.

À la suite du déconfinement, le CDPL a mis en place plusieurs groupes de travail afin de répondre aux questions qui paraissent urgentes à ses membres : la rénovation thermique de l'habitat, les mobilités et l'alimentation.



## Stratégie de territoire

*Groupe piloté par Jean VERGER et Dominique LE BRIGAND*

Le groupe stratégie de territoire a été chargé de préparer les éléments du projet de territoire versus CDPL. Cette activité a commencé fin 2019 par la sollicitation de tous les membres du Conseil et par l'organisation d'un atelier ouvert au grand public.

En 2020, afin d'entamer de façon plus approfondie cette démarche et dans le cadre des élections municipales, les membres ont décidé d'élaborer une contribution présentant "87 idées citoyennes". Ce travail a été présenté aux futurs élus municipaux et communautaires et de fil rouge aux travaux du CDPL.

Pendant le premier confinement, en pleine crise sanitaire, ce groupe a rédigé une nouvelle contribution : "Pays de Lorient - nouvelles ambitions : 4 axes pour sortir de la crise par le haut". Pour lui, la priorité était de réfléchir aux actions urgentes à mettre en place concernant l'accès à une alimentation saine, l'usage du vélo et la rénovation thermique de l'habitat, le tout avec comme fil rouge la prévention sanitaire.



## Mobilité et accessibilité

*Groupe piloté par Audrey MAFFESSOLI et Jean VERGER*

En 2020, ce groupe de travail constitué d'une dizaine de membres auxquels il faut ajouter une vingtaine d'étudiants et des enseignants. Sur l'année 2019-2020, quatre projets tuteurés ont été menés par les étudiants à la demande du CDPL :

- Comment encourager les modes actifs ?
- La gratuité dans les transports en commun
- La place de la voiture dans le monde de demain
- La place de la voiture dans les centres-villes



Ces travaux ont été rendus sous la forme de poster. Les étudiants devaient les présenter au public lors d'une table-ronde en mars qui a été annulée.

Pour la période de 2020-2021, le groupe mobilité du CDPL propose :

1.  D'une part, que les projets tuteurés se concentrent sur une seule problématique : **Comment améliorer à échéance de 4 ans les mobilités au Pays de Lorient des personnes en situation de handicap ?**

Chaque groupe d'étudiants s'intéressera à un seul type de déficience (visuelle ou auditive ou moteur ou mentale). Le souhait du CDPL est d'obtenir pour chaque handicap les « livrables » suivants : un état des lieux de l'existant et des moyens à disposition :

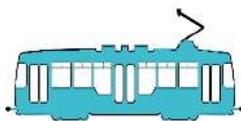
- La proposition de 5 pistes de solutions pour améliorer la situation actuelle ;
- La description de 3 actions concrètes chiffrées dont une à réaliser d'ici 2024 dans le cadre budgétaire du Pays de Lorient ;

2.  D'autre part, de prioriser les propositions d'actions mobilités en lien avec les 87 idées : un plan d'actions concrètes structuré autour de trois axes avec en fil rouge « santé et handicap » :



### **Axe 1 : Gouvernance « bassin de mobilités » Pays de Lorient**

Mettre en place une gouvernance partagée sur le transport du quotidien et touristique intégrant les différentes catégories d'usagers sans oublier les handicaps.



### **Axe 2 : Tramway et gare maritime.**

L'objectif est de proposer des transports collectifs qui facilitent les déplacements du quotidien. Il est donc important de structurer une offre qui permette de répondre aux besoins des usagers potentiels. Le déplacement domicile/travail (cf étude d'AUDELOR sur les navetteurs) est l'élément structurant qui impose :

- D'une part, le renforcement de la fréquence des trains omnibus à l'embauche et à la débauche de Brandérion à Bannalec avec un arrêt à Lanester (création d'une gare pour faire le lien avec la zone Kerpont) ;
- D'autre part, de fluidifier l'accès aux endroits « stratégiques » de Lorient et à la rive gauche via la gare maritime.

La première proposition ne dépend pas directement des inter communautés du pays de Lorient (il est donc indispensable de fédérer les énergies des élus, de la société civile et des citoyens pour faire avancer cette action indispensable).

La deuxième proposition d'actions, qui dépend directement de la décision de Lorient Agglomération, a été priorisée.

- *Proposition 1* : Créer une voie multimodale (navettes, vélos, piétons), particulièrement sécurisée pour les piétons et les vélos, entre la gare SNCF de Lorient et la gare maritime, en réhabilitant l'ancienne voie ferrée avec un système de navette « durable » (départ toutes les 10 mn aux heures de pointe) à deux arrêts (Lanveur et Lorient La Base).
- *Proposition 2* : Faire converger le trafic Trans rade vers la gare maritime afin qu'elle devienne un « hub mobilité ».



**Axe 3 : Déplacement durable.** Cette proposition comporte trois volets :

- *Volet 1* : Soutien aux modes actifs. Compétence voirie cyclable du pays de Lorient, aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE), parking vélo couverts et fermés et facilitation de l'utilisation des vélos dans les transports en commun).
- *Volet 2* : Bus et navettes trans rade. Afin de donner envie d'utiliser les bus et les navettes trans rade, investir dans des équipements durables (électrique, hydrogène) pouvant accueillir les vélos et ; pour les bus, se rapprochant le plus possible de « l'ambiance tramway » associés à une présence de médiateurs et non de contrôleurs le permettant.

- Volet 3 : Offre tarifaire. Billet combiné TER/BUS alignée sur le tarif région, expérimenter la gratuité.



## Alimentation et Agriculture

*Groupe piloté par Louis RIUNE et René KERMAGORET*

L'objectif du groupe reste d'accélérer la dynamique de transition du territoire vers une agriculture et une alimentation plus durables, plus éthiques, plus équitables et plus locales.

Le groupe “Charte Agriculture-Alimentation” du CDPL a participé depuis 2016 au suivi de la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l’Agriculture et de l’Alimentation du Pays de Lorient. Il a aussi insisté sur son évaluation en proposant plusieurs indicateurs. Le CDPL dispose de trois sièges au sein du Conseil Agricole et Alimentaire du Pays de Lorient.



Le groupe de travail réunit des profils très complémentaires, gages d'échanges animés et constructifs : Associations (Environnement, Consommation, Économie Sociale et Solidaire...), agriculteurs anciens et actifs, chambre d'agriculture, FDSEA , citoyens .....

Travaux menés jusqu'en 2020 :

- Charte de l'agriculture et de l'alimentation : une seule réunion a été organisée en 2020, du fait du contexte sanitaire et électoral ;

- Les travaux du groupe. Les membres se sont réunis plusieurs fois afin de prioriser leurs propositions. Parmi les 20 propositions d'actions définies en 2019, 6 actions ont été priorisées :
  - Mettre en place un réseau local d'approvisionnement, si possible en bio, pour les restaurations collectives du Pays de Lorient avec un engagement financiers (prix fixes et justes) auprès des producteurs du territoire.
  - Définir un plan de formation et d'éducation à l'alimentation saine (équilibre entre protéines animales et végétales, variété dans les menus en intégrant de plus en plus des plats principaux végétariens...) en restauration scolaire principalement.
  - Sanctuariser des « ceintures vertes périurbaines » réservées à une agriculture de qualité et de proximité.
  - Soutenir de façon prioritaire l'installation et la transmission des modes de productions bio et durables et préserver le caractère des fermes bio lors des transmissions.
  - Organiser des réunions d'informations régulières sur l'état du foncier agricole et de son devenir (suivi du SCOT).
  - Mettre en œuvre une concertation sur l'exercice des compétences en matière de foncier, de marchés publics, de santé, d'environnement, de financement, de fiscalité,... afin de permettre une politique locale de transitions plus cohérente.
  - Un objectif de 16 % de SAU bio en 2022.



La démarche du groupe de travail vise à intégrer la prévention environnementale et sanitaire dans sa démarche de propositions.

Lors de la réunion du 15 janvier 2021, le nouveau groupe de travail a émis le souhait de fermes à "dimension humaine" et rémunératrices. Le groupe de travail a regretté l'absence des activités maritimes et conchyliques.



### Rénovation thermique de l'habitat

*Groupe piloté par Dominique LE BRIGAND*

Le groupe de travail qui s'est spécialisé sur les questions de rénovation thermique s'est réuni à trois reprises en 2020. Il a fait part d'observations et de propositions de nature à accélérer la rénovation thermique de l'habitat dans le pays de Lorient.

La rénovation thermique de l'habitat est constamment citée comme étant «le» chantier prioritaire de la lutte contre le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité qui a par ailleurs des effets très positifs au plan économique (création d'emplois) et au plan social (les passoires thermiques sont occupées par les familles faible revenu. En dépit de tous ces facteurs positifs, les progrès dans ce domaine apparaissent modestes et très éloignés de ce qu'il faudrait faire pour atteindre l'objectif « Zéro Carbone » vers lequel l'État s'est engagé).

#### **Objectif du groupe :**

Dans une note « Pays de Lorient, ambitions nouvelles, sortir de la crise par le haut », le CDPL a retenu la rénovation thermique comme l'un de ses 4 axes de travail prioritaires d'ici fin 2020. Sans attendre de nouvelles décisions nationales, le CDPL estime que des démarches locales sont de nature à positionner le pays de Lorient comme un territoire référent dans ce domaine. («Il n'y a pas que la voile»).



L'étude de l'association Négawatt adressée aux participants propose une démarche séduisante : faire une rénovation complète et non pas du coup par coup. Il a été fait remarquer, qu'en dépit d'une solide argumentation, aucun territoire n'a réellement été au bout de la méthode. Le groupe souhaite prioriser trois propositions à présenter aux intercommunalités.

### **Champ de réflexion :**

Les membres du groupe s'accordent pour centrer le travail sur les maisons individuelles et notamment sur les « passoires thermiques » classées E, F, G.

### **Observations :**

- Malgré l'engagement des collectivités marqué notamment par la création de l'Agence Locale de l'Énergie (ALOEN), le rythme des opérations de rénovation est loin d'atteindre le niveau requis pour arriver à la neutralité carbone en 2050 inscrit dans la loi depuis 2015 ;
- La méthode actuelle qui consiste à inciter les citoyens par le biais de subventions au coup par coup apparaît peu pertinente. Les ménages se contentent souvent des opérations les plus « rentables » sans rechercher le meilleur niveau de performance ;
- Les dispositifs d'aides et de subventions apparaissent complexes et permettent à des opérateurs peu qualifiés de bénéficier d'un « effet d'aubaine » pour des travaux de médiocre qualité ;
- Le manque d'interlocuteur global (diagnostic, travaux, financement, qualité) et l'incertitude des résultats amènent de nombreux ménages à renoncer à s'engager.



En septembre, le groupe de travail a publié une contribution "Trois propositions pour la rénovation thermique de l'habitat".



### Santé-Environnement

Groupe piloté par Lylian LE GOFF

Le domaine de la santé environnementale figure clairement dans le document « *Pays de Lorient, ambitions nouvelles / Pour sortir de la crise par le haut* ». Lorient Agglomération a été précurseur en obtenant de l'ARS (Agence régionale de santé) et de l'ORSB (Observatoire régional de santé de Bretagne), le premier « Diagnostic Local Santé-Environnement » de Bretagne en mai 2017. Il est temps, maintenant, d'intégrer les données de ce DLSE dans tous les domaines d'activités et l'aménagement du territoire sur l'ensemble du Pays de Lorient et de le décliner en actions opérationnelles dans le cadre d'un « plan territorial santé-environnement » .

### **Il est proposé de constituer un groupe « santé-environnement » au sein du CDPL :**

Constitué de membres issus de la « citoyenneté civile » comme tout adhérent au CDPL et dont une partie représente aussi les autres groupes de travail du CDPL car la santé environnementale (S.E.) doit infuser la prévention dans tous les domaines d'activité : il est très souhaitable que chaque groupe délègue l'un de ses membres motivé par le sujet de la S.E. pour participer à certaines phases de réflexions et propositions. Les domaines et actions à envisager en priorité :

- Prendre connaissance du DLSE et envisager les mesures prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'action territorial santé environnement pour le Pays de Lorient ;
- Formation interne pour les membres du CDPL et formation grand public à la santé environnementale ;



- Auditionner les compétences et les chargés de mission de l'agglo, concernés par les dossiers (direction de l'environnement et du développement durable ; Plan air énergie climat ; Agenda 21 ; PLU ; Scot ...) ;
- Dresser un premier bilan politique des actions proposées jadis par le CDPL : celle suivies d'effets (à préciser) et celles restées sans réponse (par exemple les vingt propositions du groupe agriculture alimentation proposées à l'agglo dans le cadre de la charte et du PAT) ;
- Envisager les formes d'interpellation des élus pour améliorer ce bilan ;
- Une fois la dynamique des groupes du CDPL relancée, envisager la publication d'un manifeste pour sensibiliser et recruter auprès de la population.



## Économie Verte

*Groupe piloté par Jean VERGER et François BARON*

Le groupe de travail "économie verte" a été constitué en 2012. Après un premier avis en avril 2013, il a été décidé de mettre en place, en 2014, une conférence "économie verte CDPL" avec pour objectif de mettre en évidence sa diversité et de faire un zoom sur la construction et l'énergie.

A partir de 2015, le groupe de travail a décidé de thématiser ces rendez-vous annuels :

- 2015 : changement climatique : quels leviers pour l'économie locale ?
- 2016 : l'éco-mobilité dans les villes moyennes ;



- 2017 : manger local : relevons le défi ;
- 2018 : notre eau en question (conférence labellisée BREIZ COP) ;
- 2019 : l'économie responsable et engagée ;
- En 2020, le groupe de travail a décidé de prolonger la réflexion du développement autour de l'économie régénératrice et sa relation avec le vivant au travers deux opérations :

- **La 7<sup>ème</sup> conférence économie verte qui avait pour thème "Pour une économie régénératrice : Comment concilier développement économique, écologie et respect du vivant ? »** qui s'est déroulé le 28 novembre, complètement à distance. Cette conférence a été rendue possible grâce aux partenaires UBS, Campus IPF3A, C2SOL, Eaux et Rivières, Que Choisir 56 et l'IUT Lorient-Pontivy. Et elle a permis de réunir quatre-vingts personnes autour de l'intervention d'Isabelle Delannoy sur « l'économie régénératrice, la puissance de la symbiose » et les témoignages de Malo Bouëssel Du Bourg (Produits en Bretagne), de Stéphane Paul (H2X-Ecosystems), de Vincent Mathel (Seabird) et Adeline Vial (Les paniers de la mer).





## 5 - LE RÉSEAU DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT BRETONS

Le réseau des conseils de développement bretons, qui regroupe la majorité des conseils de développement de Bretagne, a pour objectifs l'échange, l'information et la formation. C'est un système non hiérarchisé, animé par :

- Un comité d'animation d'une dizaine de personnes ;
- Une animatrice ;
- Un binôme de coordinateurs (Présidents et Présidente de Conseil de développement).

### Ce réseau permet de :

- Partager, lors des animations et à travers les échanges et d'une plateforme d'échange numérique (<http://cdbretagne.org>) des apprentissages réciproques (la situation très diversifiée des conseils permet à chaque participant d'apporter et de partager son expertise) ainsi que les travaux de chaque conseil de développement ;
- Outiller, à travers l'organisation de formations, les bénévoles et les animateurs ;
- Valoriser, à travers son site et ses différentes manifestations, les différents conseils ;
- Enfin le réseau porte notre parole collective, auprès de nos partenaires - en particulier le Conseil Régional de Bretagne.



Le CDPL s'est impliqué en 2020 dans la coordination de ce réseau, notamment dans :

- La coordination d'un projet de territoire avec le pays Centre Ouest Bretagne, pays de Pontivy et de Loudéac ;
- La réflexion sur un plan de formation à destination des membres et des animatrices :
  - l'organisation d'un webinaire sur la participation citoyenne,
  - la restitution aux animatrices de la formation à la facilitation de territoire.





## 6 - LE CONTRAT DE PARTENARIAT, COMITÉ UNIQUE DE PROGRAMMATION ET COMITÉ LEADER

Les Comités Uniques de Programmation (CUP) ont été mis en place par la Région pour se prononcer sur l'attribution des fonds européens et régionaux pour la période 2014-2020.

Le CUP a été officiellement installé le 16 novembre 2015.

À cette fin une commission spécifique a été créée au sein du CDPL pour organiser son implication dans le Comité Unique de Programmation (CUP) du Pays de Lorient.

Depuis 2018 et la participation de Quimperlé Communauté au CUP, la société civile est représentée par 23 représentants (13 titulaires et 10 suppléants) désignés par le CDPL représentant les territoires des trois intercommunalités (16 de Lorient Agglomération, 5 de Quimperlé communauté et 2 de la CCBBO).

Par ailleurs, Lorient Agglomération a créé un Comité Leader propre au Pays de Lorient pour procéder à l'instruction technique des projets en lien avec les élus et les forces vives du Pays.

Neuf membres du CDPL (5 titulaires, 4 suppléants dont 4 de Lorient Agglomération, 3 de Quimperlé Communauté et de 2 de la CCBBO) y sont impliqués.

Cette initiative soulignait tout l'intérêt de voir s'exercer pleinement l'instruction des dossiers, sous réserve de disposer d'un minimum de lisibilité sur les échéances à venir et de bénéficier plus en amont de procédures d'instruction coordonnées avec la Région.

Un membre titulaire (et un suppléant) participe également à la commission Mer et Littoral afin de valider les projets susceptibles de bénéficier du fonds Feamp.



En 2020, les membres du CDPL ont été présents et ont activement participé aux réunions du Comité Unique de Programmation (les réunions du comité Leader n'ont pas eu lieu, l'enveloppe budgétaire étant finalisée). Pour la commission Mer et Littoral, elle n'a pu se tenir en présentiel. Seule une consultation écrite a été organisée.



## 7 - LA COMMUNICATION

### Les outils

---



La communication de l'association s'articule autour de plusieurs outils :

- **Communication institutionnelle** avec une plaquette de présentation ; un site Internet où les avis, contributions du CDPL y sont accessibles ainsi que les comptes-rendus des groupes de travail et instances. Les synthèses des travaux et avis du CDPL sont distribuées à l'occasion des rencontres des membres avec des interlocuteurs extérieurs à l'association et susceptibles de la rejoindre, lors des rencontres avec les élus du territoire, lors des événements et animations organisés dans les communes.
- **Une page Facebook, un compte Twitter et Instagram** complètent le dispositif ainsi qu'un kakémono. Le nombre d'abonnés à la page Facebook et sur le compte Twitter continue d'augmenter. Il est de 991 pour Facebook (713 en 2019), 742 pour Twitter (655 en 2019). Le compte Instagram a été créé en 2020.
- **Communication événementielle** avec l'organisation de plusieurs animations, une information diffusée via une liste d'adresses mail, les réseaux sociaux, la presse locale, des flyers et affiches.



- **Des relations presse** sont organisées régulièrement pour associer la presse quotidienne, les radios et télévision locales à la présentation de l'actualité du conseil.
- **Les adhérents et les personnes qui le souhaitent** reçoivent enfin une lettre d'information régulière et accessible également sur le site internet donnant accès à l'actualité de la vie du conseil, son action, son agenda et ses projets en cours. Les abonnés à la lettre d'information sont de 1 832 contre 1 650 l'année dernière.

Ces différents outils permettent au CDPL une certaine visibilité sur le territoire et lisibilité sur son fonctionnement et ses actions.

En 2021, la communication sera tournée vers la jeunesse afin d'inciter les jeunes à s'engager au sein du CDPL.

## Les événements

---



Les conditions sanitaires ayant empêché la tenue des événements habituels, le CDPL s'est adapté et a organisé de nouveaux rendez-vous sous une forme différente.



## Le débat électoral

En s'appuyant sur le document "87 idées citoyennes" réalisé par le CDPL, les membres ont organisé un débat avec les candidats au second tour des élections municipales de Lorient.

### Le CDPL en débat avec les candidats aux élections municipales de Lorient



Face à cinq membres du CDPL (deux femmes, trois hommes), les quatre candidats ont débattu autour des sujets portés par le CDPL : la culture, la santé et l'environnement, les mobilités.... Cet événement a eu lieu à La Colloc et au vu des circonstances, filmé et diffusé en ligne en direct sur les réseaux sociaux.



## La soirée découverte

L'objectif de cette rencontre était de faire connaître le CDPL, ses missions, son fonctionnement. Ce rendez-vous a eu lieu à la Colloc, à Lorient. En première partie de soirée, les membres ont présenté leur groupe de travail sous forme de table de discussion.

Les participants ont également pu assister à une conférence gesticulée (théâtralisée) sur le thème de la participation citoyenne. Une soixantaine de personnes y ont participé (le maximum autorisé) et le CDPL a noté une hausse de ses adhésions suite à cet événement.



## La conférence de l'économie verte

Exceptionnellement en ligne, la conférence a attiré près de 80 participants.



## Les publications

---



### Réalisations du CDPL

- 87 idées citoyennes
- Pays de Lorient : nouvelles ambitions - 4 axes pour sortir de la crise par le haut
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Quimperlé Communauté
- Rénovation thermique de l'habitat : trois propositions

Toutes ces publications sont accessibles sur le site Internet du CDPL : [www.cdpl.bzh](http://www.cdpl.bzh)

- 12 articles de presse

Essentiellement dans la presse locale afin d'annoncer nos événements et publications. L'annulation des événements et la baisse d'activité du CDPL a pour conséquence une baisse de parution des articles de presse.



## 8 - LES TEMPS FORTS DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

### Charte de coopération entre Intercommunalité et Conseil de développement

---



Afin d'envisager une collaboration efficace entre les élus communautaires et le CDPL, les membres ont travaillé sur l'élaboration d'une charte de coopération. Cette charte sera présentée aux Intercommunalités en début d'année 2021 afin d'amorcer une discussion sur ce sujet et de valider les processus de coopération.

### Les instances

---



- **Le bureau** : Il se réunit mensuellement pour discuter du fonctionnement quotidien de l'association. Il est élargi aux pilotes de groupe de travail.
- **Le Conseil d'administration** : se réunit 3 fois dans l'année
- **L'assemblée générale** a été organisée une seule fois cette année (contre deux habituellement) pour valider les documents institutionnels, le projet de budget et le bilan financier ainsi que les orientations pour l'année à venir.



D'une manière générale, compte tenu de la crise sanitaire, il y a eu moins de réunions en 2020.

En fin d'année, l'assemblée générale a renouvelé le conseil d'administration. Composé de 25 membres (personnes ou binôme), il représente les différents collèges et se rapproche de la parité hommes/femmes (12 femmes sur 28).

La plupart des membres intègre cette instance pour la première fois.

Ce conseil d'administration a élu un bureau paritaire, renouvelé pour moitié. Le mandat de président étant limité à deux fois 3 ans, Jean Verger ne pouvait plus se présenter. Lysiane Métayer-Noël a été élue Présidente à l'unanimité lors de cette assemblée générale.



Afin d'aider le développement territorial du Conseil de Développement du Pays de Lorient, un chargé de mission a été nommé lors de l'assemblée générale du 8 décembre 2020. Il s'agit de Jean VERGER, son rôle sera de :

- Soutenir les activités des membres du bureau ;
- Représenter le CDPL au réseau breton des conseils de développement.



## Membres du bureau du 1<sup>er</sup> janvier au 7 décembre 2020

<b>Jean VERGER</b>	<b>Sophie APARICI</b>	<b>Dominique LE BRIGAND</b>	<b>Loïc BRUNEAU</b>	<b>Lysiane METAYER-NOEL</b>	<b>Éric SOUDY</b>
<i>Président</i>	<i>Vice-Présidente</i>	<i>Vice-Président</i>	<i>Vice-Président</i>	<i>Trésorière</i>	<i>Secrétaire</i>
Collège Citoyens	Collège Citoyens	Collège Citoyens	Collège Entreprises et partenaires sociaux	Collège Organismes publics et parapublics	Collège Entreprises et partenaires sociaux



## Nouveau bureau paritaire élu lors de l'assemblée générale du 8 décembre 2020

					
<b>Lysiane METAYER-NOEL</b>	<b>Dominique LE BRIGAND</b>	<b>Loïc BRUNEAU</b>	<b>Maryse LE GALLO</b>	<b>Serge FRAILLON</b>	<b>Nolwenn LECUYER</b>
<i>Présidente</i>	<i>Vice-Président</i>	<i>Vice-Président</i>	<i>Vice-Présidente</i>	<i>Trésorier en charge du pilotage interne</i>	<i>Secrétaire</i>
Collège Organismes publics et parapublics	Collège Citoyens	Collège Entreprises et partenaires sociaux	Collège Associations	Collège Citoyens	Collège Citoyens



## Membres élus (25) du conseil d'administration le 8 décembre 2020 par collège

<b>Collège « Association » - 4 sièges</b>	
<b>NOM Prénom (organisme)</b>	<b>Ville</b>
ENCRENAZ Simone (UFC Que Choisir)	Gestel
FRAISSE Sarah (Défis)	Lanester
LE GALLO Maryse (Athlé Pays de Lorient)	Hennebont
POUVREAU Marc (Réseau Cohérence)	Lorient

<b>Collège « Organismes Publics et para publics » - 4 sièges</b>	
<b>NOM Prénom (organisme)</b>	<b>Ville</b>
MÉTAYER-NOËL Lysiane (Université Bretagne Sud)	Lorient
AUFFRET Dominique (Mission Locale Pays de Lorient)	Lorient
ORVOËN Loïc (Comité des pêches)	Lorient
JAFFRÉ Benoît (SEM de Keroman)	Lorient

<b>Collège « Citoyens » 11 sièges</b>	
<b>NOM Prénom (organisme)</b>	<b>Ville</b>
COUGOULAT Jacques / FALHUN Isabelle	Lanester / Larmor-Plage
FRAILLON Serge	Larmor-Plage
GEFFRAY Martine	Lorient
LE BRIGAND Dominique	Ploemeur
LE FALHER Guy	Plouhinec
LE GOFF Lylian	Lorient
LE JEUNE Valérie / LE PARC Jérôme	Lorient / Quimperlé
LECUYER Nolwenn	Lorient
MAIGNAN Jacques	Ploemeur
POTHION Claude	Saint-Hélène
RICARD Marie / RICARD Georges	Lorient / Lorient

### Collège « Entreprises et partenaires sociaux » - 6 sièges

NOM Prénom (organisme)	Ville
(BIOCOOP)	Lorient
BRUNEAU Loïc (ERELE) / DÉMARCHE Cécile (ERELE)	Lorient
CHERFA David (Jaime Radio)	Lorient
DISCHAMPS Dominique (Pier III)	Lorient
GUYODO Caroline (CFDT)	Lorient
SOUDY (Arts et Stratèges)	Moëlan sur Mer

## Fonctionnement interne du CDPL



### Réflexions sur le fonctionnement interne

Le ralentissement des activités et le renouvellement des instances à venir a été l'occasion pour le CDPL d'envisager une évaluation de son fonctionnement interne et de se poser pour réfléchir à l'amélioration de son fonctionnement.

Pendant le premier confinement, une enquête interne a été diffusée auprès des membres avec un questionnaire autour du fonctionnement des groupes de travail, des thématiques abordées, des méthodes participatives employées, de la composition du CDPL et du lien entre le CDPL et les intercommunalités.



Près de la moitié des membres y ont répondu et des pistes d'amélioration ont pu être dégagées.



### Administration :

- Passage au statut de cadre de l'animatrice en janvier 2020 ;
- Recours à un prestataire extérieur pour pallier aux arrêts maladie de l'animatrice ;
- Recrutement d'un service civique en septembre 2020 pour encourager la participation et l'engagement citoyen des jeunes ;
- Mise en place d'un tableau de bord, outil d'aide à la décision pour la gouvernance du CDPL. Développé par Serge Fraillon, il sera maintenu par l'animatrice du CDPL.



## 9 - BILAN FINANCIER

Les comptes certifiés par le cabinet comptable font apparaître les dépenses et les recettes suivantes pour l'exercice 2020.

<b>Dépenses en €</b>	
Petites fournitures	765
Services extérieurs	13 732
Impôts et taxes	705
Charge de personnels	41 974
Divers	35
<b>TOTAL Charges</b>	<b>57 211</b>

<b>Recettes en €</b>	
Subvention Région Bretagne	25 000
Subvention Lorient Agglomération	25 000
Subvention Quimperlé communauté	6 500
Subvention CCBBO	2 000
Adhésions	1 393
Divers	46
<b>Total Produits</b>	<b>59 939</b>

Pour l'exercice 2020, il se dégage un excédent de 2 728 € lié à l'annulation de certaines actions à cause de la crise sanitaire.

L'implication financière de la région Bretagne, de Lorient agglomération, de Quimperlé Communauté et de la communauté de communes de Bellevue Blavet Océan permettent au CDPL de rémunérer une animatrice en charge de l'organisation de nombreuses actions. Les travaux menés par les bénévoles du CDPL permettent ainsi d'éclairer la décision des élus par la prise en compte de l'avis de la société civile représentée par les 4 collèges composant le conseil de développement du Pays de Lorient.



## 10 - COMPOSITION DU CDPL

### Par collège

---



Associations	22
Citoyens	46
Entreprises & Partenaires sociaux	10
Organismes publics et para-publics	6
<b>Total général</b>	<b>84</b>

### Représentants conformément à l'article 88 de la loi NOTre des milieux :

---



Culturels	13
Economiques	28
Educatif et de la formation sportive	4
Environnementaux	10
Scientifiques	8
Sociaux	21
<b>Total général</b>	<b>84</b>

## 11 - ORIENTATIONS 2021

### Objectifs

---

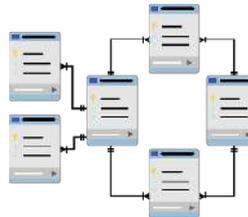


Les objectifs de notre ingénierie citoyenne au service du territoire se déclinent à travers 4 grands items validés lors de l'assemblée générale du 8 décembre 2020 :

- ➔ **Devenir le premier outil de démocratie participative** >> Faire du Conseil de développement du pays de Lorient, le **MAILLON** incontournable entre l'avis citoyen et la prise de décisions des élus
- ➔ **Avoir une meilleure représentativité** >> Renforcer la parité et encourager les femmes et les jeunes à participer aux travaux du CDPL – Élargir la participation des membres des territoires ruraux.
- ➔ **Impliquer les citoyens des trois intercommunalités** à travers des outils innovants et de faire de cette diversité une richesse.
- ➔ **Valoriser les travaux** du CDPL

## Mise en œuvre

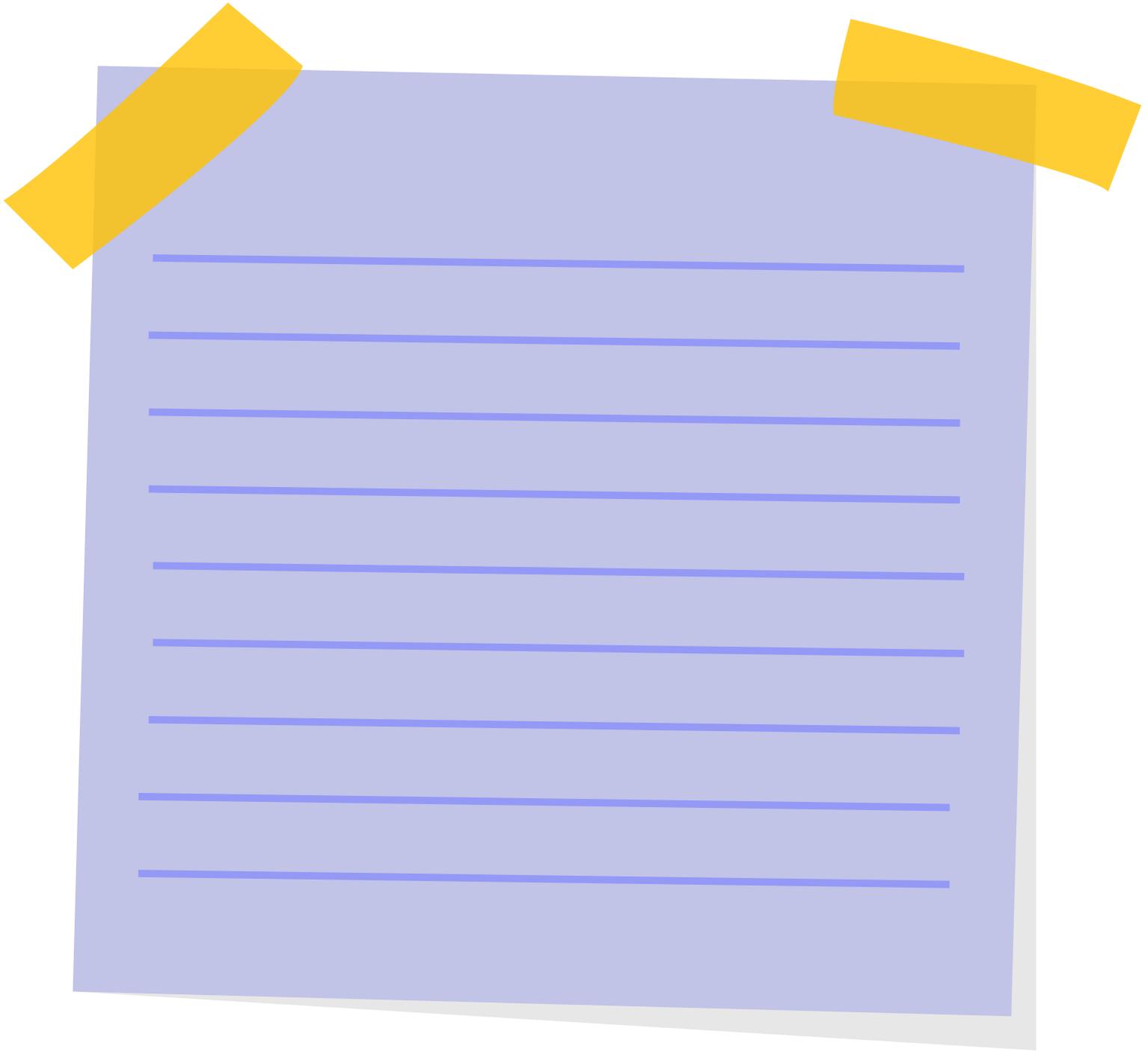
---



La mise en œuvre de cette feuille de route pour 2021, s'effectuera par les principales actions suivantes :

- Mettre en place un tableau de bord permettant de mieux piloter et gérer le CDPL ;
- Améliorer la relation avec les membres (être à l'écoute et informer systématiquement tous les membres de notre activité) ;
- Mettre en place une organisation facilitant le développement des groupes territoriaux (réunion en visio) ;
- Développer l'activité des groupes de travail autour des 87 idées citoyennes avec une co-animation de bénévoles ;
- Avancer sur une gouvernance (3 intercoms) plus pilotée, plus outillée, pour fiabiliser le « fonctionnement courant » et la « gestion administrative » du CDPL, réduire l'effort collectif à « faire ». Signer la charte de coopération avec chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ;
- Intégrer la santé comme un paramètre incontournable de tous les projets pour réduire le plus possible les facteurs de risques et aboutir à une vraie politique de prévention ;

- S'engager dans la transition écologique nécessaire dans 2 domaines la rénovation thermique de l'habitat et les mobilités où des groupes de travail ont fait des propositions concrètes ;
- Faciliter l'accès au sport et à la culture pour tous les citoyens. Mutualiser les ressources, organiser des événements à l'échelle du pays de Lorient ;
- Jouer pleinement le rôle de boîte à idées du territoire en valorisant les initiatives innovantes des entreprises et des citoyens par l'organisation d'un festival de l'innovation, « Lorient, en avance » ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire et aider à l'adaptation des nouvelles méthodes de travail en créant un réseau d'espaces de coworking, reconversion de friches économiques dans les petites villes par exemple Quimperlé, Plouay, Hennebont, Plouhinec ;
- S'appuyer sur les forces 2020 (et avant) pour développer les projets de territoires. En particulier, sur les ateliers qui ont travaillé et qui sont arrivés à des propositions de solutions concrètes (ou proche de l'être) ;
- Déterminer les thèmes de territoire incontournables à travailler dans les 2/3 ans qui viennent, pour essayer de structurer, en interne, des groupes de travail, identifier des membres CDPL d'animateurs, aller chercher des ressources extérieures qui pourront y travailler. Ex., production d'énergies locales décarbonées, H2x, (H2x vert), reprise des items majeurs des 87 idées citoyennes.



# CONTACT



6 rue Alphonse Rio  
56100 LORIENT



02 97 76 72 08



contact@cdpl.bzh



<https://www.cdpl.bzh>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



**Conseil de  
Développement**

Pays de Lorient



Quimperlé  
Communauté  
Kemperle  
Kumuniezh

